

La Ville de Herstal recherche

Un éducateur (H/F/X) pour le Plan de cohésion sociale

Vous êtes attiré par le service public et vous souhaitez vous y engager professionnellement ?

Vous pensez avoir un rôle à jouer dans la promotion du vivre ensemble ?

Rejoignez-nous et, avec nos équipes, contribuez à assurer un service de qualité à l'ensemble de la population !

Fonction :

Vous serez chargé de réaliser différentes tâches liées au fonctionnement du Plan de cohésion sociale et notamment :

1. **Gestion d'une maison intergénérationnelle et interculturelle** et sa promotion auprès des habitants du quartier ;
2. **Gestion, suivi et animation d'actions récurrentes** destinées à rompre l'isolement et à veiller au vivre-ensemble ;
3. **Gestion et suivi de projets de quartier** avec l'implication des citoyens et des associations locales ;
4. **Travail de rue** dans le quartier, particulièrement à destination d'un public précarisé, visant la promotion des activités de la maison intergénérationnelle et la mise à jour régulière du diagnostic social du quartier ;
5. **Accueil et orientation** des habitants confrontés à une problématique sociale.

Profil :

Vous êtes :

- Ressortissant ou non de l'Union européenne ;
- Titulaire d'un graduat ou bachelier d'éducateur spécialisé **OU** d'un CESS utile à la fonction assorti d'une expérience de 5 ans minimum en tant qu'éducateur spécialisé ;
- De bonne conduite, vie et mœurs (un extrait de casier judiciaire – modèle 2 sera réclamé lors de l'engagement) ;
- En possession du permis de conduire de la catégorie B et d'un véhicule personnel ;
- A l'aise avec les logiciels Excel et Word, et plus généralement avec l'outil informatique ;
- Apte à gérer des conflits interpersonnels ;
- Polyvalent et vous vous adaptez au public interculturel et intergénérationnel ;
- Autonome dans votre travail et proactif ;
- A l'aise avec la gestion de groupes et les techniques d'animation ;

- Disposé et motivé à collaborer avec vos collègues et votre hiérarchie.

Conditions :

Il s'agit d'un emploi à temps plein sous régime contractuel, dans le cadre d'un **remplacement** de minimum 6 mois.

Régime de travail :

Les prestations, d'un volume hebdomadaire de 37h00, seront réparties du lundi au samedi, avec prestation obligatoire le samedi (une demi-journée), le mardi matin, le mercredi après-midi, ainsi qu'une ou deux soirées en semaine (jusque maximum 20h00).

Toutefois, des prestations en-dehors de ces plages sont envisageables de manière ponctuelle, moyennant récupération des heures prestées.

Congés annuels : au moins 30 jours par an, au prorata des prestations.

Rémunération :

Détenteur du CESS :

Echelle barémique D4 soit 2.528,64 € mensuel brut sans ancienneté – 3.164,96 € mensuel brut avec 10 années d'ancienneté.

Détenteur de Bachelier :

Echelle barémique D6 soit 2.749,46€ mensuel brut sans ancienneté – 3.511,32€ mensuel brut avec 10 années d'ancienneté.

A l'entrée en fonction, valorisation barémique maximale de dix années d'ancienneté analogues acquises dans le secteur privé et sans limite de durée pour l'expérience acquise dans le secteur public.

Renseignements :

Madame Cindy **Caps**, Cheffe de projet au Plan de cohésion sociale

Tél : 04 256 89 60 – les mardis et vendredis, **uniquement** de 9h00 à 12h30

Candidature :

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des éléments suivants :

- Une lettre de motivation adaptée au poste à pourvoir (avec le titre de la fonction visée et le service concerné) ;
- Un curriculum vitae détaillé (avec dates et contenu des différentes fonctions occupées) ;
- Une copie du diplôme original (attestation provisoire acceptée si le diplôme a été obtenu l'année précédente ou en cours) et, le cas échéant, de l'attestation d'équivalence du diplôme.

Les candidats ressortissants d'un pays hors Espace économique européen doivent également transmettre une copie recto verso de leur titre de séjour et du document autorisant le travail en Belgique.

Ces documents doivent être envoyés exclusivement sous format PDF ou word à l'adresse ville@herstal.be pour le **13 mai 2024 à 12h00 au plus tard**.
Pour plus de facilité, merci de spécifier l'objet comme suit : « Candidature – Educateur (H/F/X) – votre Nom Prénom ».

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Procédure :

Nous procéderons à une sélection initiale sur base des dossiers de candidature.

Les candidats retenus à l'issue de cette sélection seront invités à un entretien destiné à appréhender les compétences et motivations des candidats en lien avec l'emploi proposé, sur base notamment de leur parcours scolaire et professionnel.

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage de vos données à caractère personnel par la Ville de Herstal. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.